Avenant n°1 au bail dérogatoire de la société Les Brasseuses de Fruits pour une location à la pépinière des innovations de Quimper

N° DEC.2025.05.129.DECTI

LA PRESIDENTE DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 1 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 donnant délégation à madame la présidente de Quimper Bretagne Occidentale ;

Vu le budget de Quimper Bretagne Occidentale B55 compte 752 – 950 – 9508 ;

Considérant la demande de madame Laura Boyer, présidente de la société Les Brasseuses de Fruits hébergée à la pépinière des innovations de Quimper, de bénéficier d'un échange de locaux ;

Considérant la possibilité actuelle de procéder à l'échange de deux laboratoires de surface identique (21 m²), dans le cadre du bail dérogatoire signé le 25 septembre 2023 ;

Sur proposition du directeur général des services ;

DECIDE

Article 1 :
Quimper Bretagne Occidentale met à disposition de la société Les Brasseuses de Fruits le laboratoire n°2 situé dans les locaux de la pépinière des innovations de Quimper, à compter du 1er juin 2025. Le laboratoire n°4 sera rendu à cette date et fera l'objet d'un état des lieux sortant.

Article 2 :
Un Avenant n°1 sera signé par les deux parties ; les autres clauses du bail dérogatoire signé le 25 septembre 2023 restent inchangées.

Article dernier : Exécution

Monsieur le directeur général des services et le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Quimper sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision prise par délégation du conseil communautaire.

Fait à Quimper, le 06 mai 2025

La présidente,
Isabelle ASSIH,

ACTE RENDU EXECUTOIRE
Compte tenu de :
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/05/2025
(AR du 07/05/2025 ID: 029-200068120-20250506-DC1770H1-AR)
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 13/05/2025

Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex